

# Plèvre, péritoine, péricarde

## Principales expositions professionnelles et tableaux de maladies professionnelles concernant le cancer de la plèvre, du péritoine, du péricarde

*Devant tout cancer de la plèvre, du péritoine, du péricarde (mésothéliome), pensez à la déclaration obligatoire de tous les mésothéliomes, à ne pas confondre avec la déclaration d'un mésothéliome en maladie professionnelle ([Conduite à tenir pour le médecin traitant](#))*

Principales situations de travail pouvant être concernées	Principaux risques à rechercher	Système de réparation
<p><b>Activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication d'articles contenant de l'amiante (fibrociment, industrie textile de l'amiante jusqu'en 1996 avec activité de cardage, de filage ou de tissage)</li> <li>• Emploi dans l'isolation (thermique ou phonique)</li> <li>• Fabrication d'isolants électriques</li> <li>• Centrales thermiques</li> <li>• Raffineries</li> <li>• Construction et réparation navales</li> <li>• Réparation automobile et poids lourds (entretien de freins et d'embrayage)</li> <li>• Ouvriers de chantier du bâtiment (plombiers, couvreurs, électriciens, peintres, plâtriers, étanchéistes, monteurs en ventilation/chauffage/réfrigération, maçons fumistes, soudeurs, tuyauteurs...)</li> <li>• Sidérurgie (hauts fourneaux, cokeries, aciéries)</li> <li>• Industrie du verre</li> <li>• Installateurs et conducteurs de chaudières</li> <li>• Ascensoristes</li> <li>• Dockers</li> <li>• Tôliers, chaudronniers</li> </ul> <p><b>Travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation d'isolants en amiante pour une protection personnelle (vêtements, gants, tabliers), ou lors d'activité particulière (soudage, protection anti-feu) comme coussins, matelas, etc.</li> <li>• Utilisation d'amiante sous forme de bourre, tissu, tresse, cordon, joint, toile, etc.</li> <li>• Calorifugeage et décalorifugeage</li> <li>• Flocage et déflocage</li> <li>• Entretien ou réparation de matériels chauds (chaudières, fours, étuves, moteurs, turbines, etc.)</li> <li>• Perçage, tronçonnage, découpage de matériaux en fibrociment (matériaux de toiture, conduites d'adduction d'eau, etc.) ou intervention sur des matériaux floqués</li> </ul>	<p>Exposition à l'amiante</p>	<p><a href="#">TRG 30</a> <a href="#">TRA 47</a></p>

TRG : [Tableau de maladie professionnelle](#) du Régime **Général**

TRA : [Tableau de maladie professionnelle](#) du Régime **Agricole**

*Cette liste est reproduite ou inspirée de la brochure sur les cancers d'origine professionnelle éditée par la Ligue contre le cancer, après autorisation.*

*Pour en savoir plus :*

<http://www.ligue-cancer.net/files/national/article/documents/bro/cancers-professionnels.pdf>

## **Déclaration obligatoire du mésothéliome (DO) au dispositif national de surveillance du mésothéliome**

Consulter les [conduites à tenir pour le médecin traitant](#)

## **Surveillance après exposition à l'amiante (sans pathologie)**

Consulter la fiche de [conduites à tenir en cas d'exposition à l'amiante](#)

## **En savoir plus sur le cancer de la plèvre ou mésothéliome**

Consulter la [cartographie de la mortalité par cancer de la plèvre ou mésothéliome](#) extraite du tableau de bord Santé-Travail 2016.

---

**Source URL:** <http://www.sistepaca.org/tumeurs-cancers/plevre-peritoine-pericarde>